

CGV-110917

UNIVERSITÉ DE MONCTON

215^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Assemblée annuelle

Le 17 septembre 2011

de 8 h 30 à 10 h 11

Salle PSL600 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

PRÉSENCES

Georges Arsenault	Atlantique (IPE)	Ivan Robichaud	Nord-Est
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Milaine Roy	Étudiante (Shippagan)
Alain Bossé	Nord-Ouest	Pauline Roy	Nord-Est
Michel Cardin	Professeur (Moncton)	Jean Soucie	Nord-Ouest
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	<u>Observatrices et observateurs</u>	
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Danys Delaquis	Extérieur des régions	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Marie-Linda Lord, vice-rectrice Affaires étudiantes et internationales (VRAEI)	U de M
Yves Gagnon	Nord-Est	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Richard Saillant, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Patrick Lavoie	Étudiant (Edmundston)	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Ghislain LeBlanc	Étudiant (Moncton)		
Roseline Paulin	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)		
André G. Richard, président	Sud-Est		

ABSENCES MOTIVÉES : Louis R. Comeau, Léandre Cormier, Marie-France Doucet, Liette Dumas-Sluyter, Louis Léger, Bill Lévesque et Vaughne Madden

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-100918	4
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)	5
9. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS	5
9.1 Comité de vérification	5
9.2 Comité de finance	5
9.3 Comité de placement	5
9.4 Comité de gouvernance	6
10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2010-2011	6
11. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE	7
12. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES	7
13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	8
13.1 Nomination au Comité exécutif	8
13.2 Modifications aux Statuts et règlements	8
14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	9
15. RAPPORT ANNUEL : ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI	10
16. REMERCIEMENTS	10
17. CLÔTURE	10
DOCUMENTS	11
Document A : Ordre du jour	A(1)
Document B : Rapport annuel du Comité de vérification	B(1-4)
Document C : Rapport annuel du Comité de finance	C(1-3)
Document D : Rapport annuel du Comité de placement	D(1-6)
Document E : Rapport annuel du Comité de gouvernance	E(1-4)
Document F : États financiers vérifiés 2010-2011	F(1-17)
Document G : Nomination au Comité exécutif	G(1)
Document H : Modifications aux Statuts et règlements	H(1-5)
Document I : Rapport annuel du VRER	I(1-24)
Document J : Rapport annuel : équité en matière d'emploi	J(1-6)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

8 h 30 : le président souhaite la bienvenue aux membres. Il donne la liste des personnes excusées.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour madame Marcelle Poirier Dumont qui est décédée le 1^{er} juillet 2011. Elle était une professeure émérite de l'Université de Moncton et elle a été directrice de l'École de science infirmière au Campus de Moncton.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue à Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales et à Richard Saillant, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

Modifications

- ▶ Le point 15 est modifié, il faut enlever « harcèlement sexuel et harcèlement sexiste »
- ▶ Le point 16 est retiré de l'ordre du jour

R : 01A-CGV-110917

Ivan Robichaud, appuyé par Lise Bastarache, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01A

unanime

ADOPTÉE

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-100918**Correction :**

À la page 11, au point 15, deuxième paragraphe, cinquième ligne, il faut lire : «... à cet examen ont été présentées à la réunion du Conseil...»

R : 02A-CGV-110917

Georges Arsenault, appuyé par Pauline Roy, propose :

« Que le procès-verbal de la réunion annuelle CGV-100918 soit adopté tel que modifié. »

Vote sur R02A

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**13.1 Nomination au Comité exécutif**

Voir le Document G, p. 1

R : 10A-CGV-110917

Annie C. Daneault, appuyée par Patrick Lavoie, propose :

« Que **Pauline Roy** soit nommée pour un troisième mandat à titre de membre du Comité exécutif. »

Vote sur R10A

unanime

ADOPTÉE

13.2 Modifications aux Statuts et règlements

Voir le Document H, p. 1-5

Article 21 - Comité conjoint de la planification

À la suite des travaux du Comité *ad hoc* du Sénat académique portant sur la viabilité des programmes et leur impact sur l'avenir de l'Université, deux recommandations portant sur la composition et le mandat du Comité conjoint de la planification ont été adoptées. La mise en oeuvre de ces recommandations nécessite la modification de l'article 21 des Statuts et règlements afin qu'une professeure ou un professeur puisse avoir un siège assuré au sein du Comité et que le Comité ait le mandat de concevoir et de mettre en oeuvre un processus inclusif et intégré de planification académique qui prendra naissance dans les campus et les facultés.

Modification à l'amiable :

- ▶ À la page 2, alinéa (3) b), on lira : « recommande les priorités à retenir dans le plan triennal qui est soumis au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs pour approbation. »

R : 11A-CGV-110917

Annie C. Daneault, appuyée par Milaine Roy, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications proposées à l'article 21 (Comité conjoint de la planification) des Statuts et règlements. »

Vote sur R11A

unanime

ADOPTÉE

Article 40 - Comité des programmes

À la suite d'une révision de l'article 40 des Statuts et règlements, il appert que la composition du Comité des programmes devrait prévoir la présence d'une étudiante ou d'un étudiant de cycles supérieurs plutôt celle d'une étudiante ou d'un étudiant de deuxième ou troisième année de baccalauréat. La correction est proposée dans le nouveau libellé de l'article 40.

R : 12A-CGV-110917

Annie C. Daneault, appuyée par Patrick Lavoie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la modification proposée à l'article 40 (Comité des programmes du Sénat académique) des Statuts et règlements. »

Vote sur R12A

unanime

ADOPTÉE

14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE
Voir le Document I, p. 1-24

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente son rapport sur les faits saillants de la vie universitaire pendant l'année 2010-2011. Il présente une synthèse des rapports annuels des décanats, des centres et des chaires de recherche ainsi que des services et des bureaux rattachés au vice-rectorat.

Au cours de l'année 2010-2011, le bureau a connu plusieurs changements importants au niveau du personnel. Jean-Guy Ouellette, vice-recteur adjoint à l'enseignement, Isabelle McKee-Allain, doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales et Suzanne LeBlanc, registraire ont pris leur retraite après de nombreuses années de services. Ils furent remplacés par Edgar Robichaud, Lisa Roy et Pascal Robichaud respectivement.

Les dossiers les plus importants du vice-rectorat sont la reconfiguration des programmes et la viabilité des programmes. Le dossier de la réussite des étudiantes et des étudiants a été transféré à la nouvelle vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales. Au sujet de la reconfiguration des programmes, on compte 34 programmes reconfigurés qui ont été adoptés au Sénat académique. Par ailleurs, 52 programmes sur 134 programmes à reconfigurer ont été traités par l'une ou l'autre des instances académiques (Conseil de faculté, Comité des programmes et Sénat académique).

Au niveau de la création de programmes, on compte cinq nouveaux programmes dont le Ph.D. en sciences de la vie, le Doctorat professionnel en psychologie (D.Psy.), la Maîtrise ès arts en littérature canadienne comparée et la Maîtrise en gestion des services de santé. De plus, le Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif) a reçu l'assentiment du Sénat académique. On notera aussi les modifications majeures apportées aux programmes de M.A.Ps. et de Ph. D. (psychologie).

Les questions suivantes sont soulevées :

- ▶ La Direction générale des technologies doit-elle être évaluée sous peu comme l'ont été les Services aux étudiantes et aux étudiants et le Programme d'appui à la réussite des études? Le vice-recteur note cette suggestion.
- ▶ Le Programme d'appui à la réussite des études est un excellent programme. Est-ce qu'il y a des démarches pour améliorer l'encadrement des étudiantes et des étudiants internationaux? Le recteur et vice-chancelier rappelle que le programme est disponible pour tous les membres de la communauté étudiante. Dans certaines facultés, notamment la Faculté d'administration et la Faculté d'ingénierie où l'on compte beaucoup d'étudiantes et d'étudiants internationaux, on souhaite examiner davantage les initiatives qui peuvent être prises pour mieux encadrer cette clientèle au niveau pédagogique et au niveau de l'intégration sociale.
- ▶ Quelle est la vision de l'Université par rapport à l'implantation de nouvelles technologies dans la salle de classe? Le vice-recteur explique que l'un des objectifs triennaux de l'Équipe de direction est de mettre sur pied un comité qui travaillera en collaboration avec le Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE) pour développer des moyens d'améliorer l'intégration des technologies en classe.

Les commentaires suivants sont notés :

- ▶ Malgré l'avancement des travaux, le projet de la reconfiguration des programmes accuse un certain retard. Le Conseil des gouverneurs considère que ce projet doit devenir la priorité des décanats pour la prochaine année.
- ▶ Plusieurs initiatives technologiques ont été lancées au cours de l'année, notamment l'installation des téléphones IP au Campus de Moncton. Des formations seraient nécessaires dans certains secteurs pour assurer tout le potentiel de ce nouveau système.
- ▶ Le rapport devrait parler de recherche, de développement et de création.

14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE
(suite)**R : 13A-CGV-110917**

Ghislain LeBlanc, appuyé par Alain Bossé, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel 2010-2011 du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. »

Vote sur R13A

unanime

ADOPTÉE

15. RAPPORT ANNUEL : ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

Voir le Document J, p. 1-6

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi. Adoptée en 1994 au Conseil des gouverneurs, la Politique d'équité en matière d'emploi a fait l'objet de trois plans triennaux, le dernier couvrant la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2008.

Le vice-recteur rappelle qu'un examen de la Politique a été lancé au cours de l'année 2008-2009 et les constatations et recommandations découlant de l'étude ont été présentées au Conseil des gouverneurs le 19 septembre 2009. Depuis ce temps, l'Université oeuvre au développement d'une nouvelle ébauche de la Politique afin qu'elle incorpore les changements proposés. Notons que cette nouvelle Politique devra tenir compte des exigences du Programme des contrats fédéraux du Gouvernement du Canada.

Par ailleurs, le vice-recteur présente les tableaux qui dressent un bilan de l'évolution de la représentation féminine pour le corps professoral et le personnel non académique, ainsi que de la représentation autochtone et des personnes handicapées pour l'ensemble de l'Université.

R : 14A-CGV-110917

Patrick Lavoie, appuyé par Lise Bastarache, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi. »

Vote sur R14A

unanime

ADOPTÉE

16. REMERCIEMENTS

Le président remercie Roseline Paulin qui termine son mandat au Conseil des gouverneurs.

17. CLÔTURE

La séance est levée à 10 h 11.

Contresigné le _____

André G. Richard, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale